Image not found or type unknown

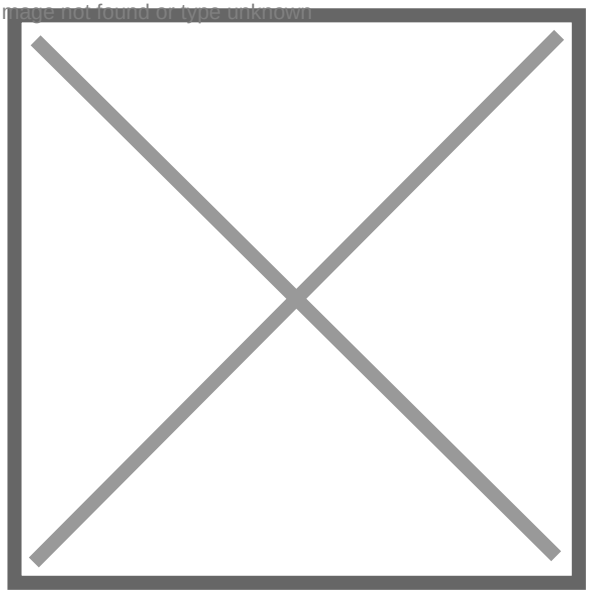

Badge aéroportuaire et inscription au STIC ?

Par **selmen85**, le **05/11/2017** à **19:06**

Bonjour,

J'ai déposé un dossier de constitution de badge aéroportuaire pour travailler à ORLY comme APMR, assistant des personnes à mobilité réduite. Je possède d'un casier judiciaire vierge mais je suis connue des services de police pour deux affaires classées sans suite en 2012 et 2015, sans condamnation ou jugement.

Sachant que j'avais déjà demandé un numéro préalable pour faire une formation dans la sécurité auprès de la CNAPS qu'on m'a accordée, je souhaiterais savoir si la demande de badge et le numéro préalable auront les mêmes critères d'enquête auprès du préfet ? et si il y a une possibilité d'effacer mes traces au STIC.

Merci et cordialement.

Par **wolfram2**, le **11/12/2017** à **08:33**

Bonjour
Adressez votre demande à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.
Mon fils en conflit de voisinage avec un gus disant avoir appartenu à la DST (ou les RG selon d'autres sources). Celui-ci pour charger le dossier a fait plusieurs dénonciations calomnieuses. Il conservait des affinités avec le commissariat proche.
J'ai demandé à la CNIL d'intervenir de vérifier les fichier Police et Gendarmerie me concernant. J'en ai reçu la réponse que je n'étais plus connu au STIC que comme victime.
Il faut dire que j'ai appartenu à un service où responsable des dossiers et des fichiers, j'étais

le correspondant de la CNIL lorsqu'à la demande des personnes les commissaires de la CNIL venaient vérifier si nos informations détenues sur les personnes étaient en conformité avec la loi.
Bon courage.....wolfram

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés